

OUVERTURE DE CAPITAL DE LA TUNISIAN FOREIGN BANK

Appel à Manifestation d'Intérêt

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Par décision en date du 20 décembre 2013, la Commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participation publique (CAREPP) a autorisé l'ouverture du capital de la société TUNISIAN FOREIGN BANK SA (la « Société ») au profit d'un partenaire stratégique.

L'ouverture du capital social de la Société au profit d'un partenaire stratégique sera réalisée via la cession d'un bloc d'actions et/ou une augmentation de capital, portant sur 49 % du capital social et des droits de vote de la Société.

A la suite d'un appel d'offres international, Gimar & Cie a été retenu comme conseiller financier exclusif pour assister les actionnaires dans la recherche et le choix du partenaire stratégique et dans la réalisation de l'ouverture du capital.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectifs (i) d'informer les investisseurs de cette opération, (ii) de décrire le processus de cession décidé et (iii) de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du dossier de pré-qualification.

Considérations Clés

TUNISIAN FOREIGN BANK est un établissement de crédit de droit français, détenant un agrément lui permettant d'exercer en France ainsi que sur le marché européen, qui participe au développement commercial et économique entre la France et la Tunisie.

La Société constitue une opportunité unique d'acquiescer le seul acteur affinitaire à destination de la diaspora tunisienne et maghrébine de France avec un potentiel de développement très important.

Retrait des dossiers de pré-qualification

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer un dossier de pré-qualification comprenant un document qui définit le processus et les critères de pré-qualification et un Mémoire d'Information présentant la Société, à partir du **lundi 6 novembre 2017 à 10h00** aux adresses suivantes :

1. Gimar & Cie, 9 avenue de l'Opéra 75001, Paris ; et ou
2. Direction Générale des Participations Ministère des Finances, Avenue Bab Bnet CP 1019, Tunis.

Le retrait du dossier de pré-qualification est conditionné par la signature d'un engagement de confidentialité.

Processus de pré-qualification

La présente phase de pré-qualification est ouverte à tout acteur bancaire ou non bancaire, étant entendu que chacun des candidats devra apprécier sa capacité à être agréé par les autorités de tutelle compétentes comme actionnaire d'un établissement bancaire établi en France.

La phase de pré-qualification n'est pas ouverte aux (i) personnes physiques agissant seules ou dans le cadre d'un groupement (ii) entités juridiques en redressement judiciaire, en liquidation ou sujettes à insolvabilité ou surendettement (iii) personnes physiques ou morales faisant l'objet de poursuites judiciaires pour des affaires de malversation et/ou de corruption en relation avec les personnes visées par le Décret-loi tunisien n°2011-47 modifiant et complétant le Décret-loi n°2011-13 du 14 mars 2011 ou tout autre texte ayant un objet similaire adopté depuis lors (iv) personnes physiques ou morales faisant (elles-mêmes ou à travers des parties liées, notamment actionnaires, gestionnaires ou équipes dirigeantes) l'objet de sanctions économiques ou inscrites sur une liste de contrôle.

Les investisseurs intéressés par l'opportunité devront faire parvenir leurs dossiers de pré-qualification directement par porteur contre décharge ou par Rapid Poste, le cachet du bureau d'ordre ou celui de la Poste faisant foi, et ce au plus tard le **Mercredi 22 novembre 2017** à 12 heures à l'adresse suivante :

Direction Générale des Participations Ministère des Finances, Avenue Bab Bnet CP 1019, Tunis.

Travaux de Due Diligence

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés le mercredi **29 novembre 2017** et auront alors accès à un dossier d'appel d'offres leur permettant de soumettre une offre engageante afin d'être potentiellement retenus comme adjudicataire provisoire.

Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec Gimar& Cie pour toute demande d'informations sur cette opération